Revue Afak Ilmia
Volume: 18 / Numéro: 02 Année 2026
ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

Date de réception**: 27/09/2026** Date d'acceptation: **10/11/2026**
Date de publication**:16/11/2026**

L'usage des guillemets dans la presse écrite algérienne d'expression française : entre modalisation autonymique et polyphonie
The Use of Quotation Marks in the French-Language Algerian Press: Between Autonymic Modalization and Polyphony

Selmi Sayah [1], Harig Fatima Zohra [2]
[1] Université Oran 2 (Algérie), selmi.sayah@univ-oran2.dz
[2] Université Oran 2 (Algérie), harig.fatima@univ-oran2.dz

Résumé:

Cet article s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours et de la pragmatique linguistique. Il étudie l'usage des guillemets dans la presse écrite algérienne d'expression française, en s'appuyant sur les chroniques de Hakim Laâlam (Le Soir d'Algérie) et de Belkacem Ahcene Djaballah (Le Quotidien d'Oran)**.**

Dans le présent article, nous essayons de démontrer que l'usage des guillemets chez les chroniqueurs algériens d'expression française dépassent la simple fonction de citation factuelle ; ils constituent un outil graphique complexe qui permet aux chroniqueurs de manipuler le sens des mots, d'introduire de l'ironie, de marquer une distance politique ou culturelle, et de faire entendre plusieurs voix en même temps (polyphonie).

Mots clés: citation, ironie, guillemets, polyphonie, pragmatique.

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

Auteur correspondant: Selmi Sayah, e-mail: sayahselmi@gmail.com

Abstract:

This article falls within the scope of discourse analysis and linguistic pragmatics. It examines the use of quotation marks in the French-language Algerian written press, drawing on the columns of Hakim Laâlam (Le Soir d'Algérie) and Belkacem Ahcene Djaballah (Le Quotidien d'Oran).

In this paper, we attempt to demonstrate that the use of quotation marks by French-language Algerian columnists goes beyond the simple function of factual citation; they serve as a complex graphic tool that allows columnists to manipulate the meaning of words, introduce irony, signal a political or cultural distance, and evoke multiple voices simultaneously (polyphony).

Keywords: citation, irony, pragmatics, Quotation marks.

Introduction

Dans les articles de la presse écrite algérienne d'expression française, les guillemets, qui constituent un marqueur graphique essentiel, sont abondants et leur usage dépasse la simple fonction de citation. Leur emploi souligne des enjeux pragmatiques importants liés à la modalisation du discours, à la responsabilité énonciative, à la polyphonie et à l'orientation discursive.

Le présent article est consacré à l'étude de l'usage des guillemets qui modalisent un « discours autre ». En lisant certaines chroniques de la presse écrite algérienne d'expression française, nous constatons que le recours aux guillemets est particulièrement remarquable. Ce signe sert à attirer l'attention du lecteur sur un mot ou une expression. Dans ce travail, nous étudions des extraits choisis au sein d'un corpus de textes de

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

chroniqueurs algériens parus dans deux quotidiens francophones majeurs : *Le Quotidien d'Oran* et *Le Soir d'Algérie*.

Notre objectif est d'examiner la fonction pragmatique et discursive des guillemets dans les articles journalistiques d'opinion en s'appuyant sur la théorie méta-énonciative de Jacqueline Authier-Revuz. La présente étude met en évidence que les guillemets ne se limitent pas à encadrer le discours rapporté, mais qu'ils jouent également un rôle actif pour moduler et orienter notre interprétation.

1. Cadre théorique et conceptuel

1.1. Définitions de la ponctuation

La ponctuation s'est intégrée au système de signes du code écrit. Maurice Grevisse la définit ainsi :

« La ponctuation est l'ensemble des signes conventionnels qui servent à indiquer, dans l'écrit, les faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques. »[1]

D'après Nina Catach, c'est un :

« [...] système de renfort de l'écriture, formé de signes syntaxiques, chargés d'organiser les rapports et la proportion des parties du discours et des pauses orales et écrites. Ces signes participent ainsi à toutes les fonctions de la syntaxe, grammaticales, intonatives et sémantiques. »[2]

Pour Catach, les éléments de la ponctuation sont des signes « idéographiques, c'est-à-dire porteurs de sens » qui traduisent des idées et non des sons. Ils s'inscrivent dans la notion d'écriture plérénique, fondée sur des signes-morphèmes ou des signes-mots.

1.2. Évolution et typologie fonctionnelle des guillemets

Avant le XVIIe siècle, les guillemets étaient rares. Ils indiquaient, dès l'Antiquité, les passages importants ou fautifs, puis, à partir du Moyen Âge, ils signalisaient toute idée générale

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

sur laquelle on voulait mettre en relief. Ils sont essentiellement les marques du discours rapporté (citation, parole) et de la mise à distance. Du point de vue formel, les guillemets dits français, ordinairement en forme de chevrons ouvrants («) et fermants (»), peuvent coexister avec les guillemets anglais (" "). Ces derniers s'avèrent très utiles pour isoler un mot ou un groupe de mots afin de montrer qu'on ne les utilise pas pour nommer quelque chose, mais pour parler du mot lui-même (usage autonymique).

Dans son article fondateur, « Ces mots qui ne vont pas de soi : Les guillemets de modalisation autonymique »[3] Jacqueline Authier-Revuz, spécialiste de l'énonciation et du discours rapporté, énumère les fonctions majeures des guillemets :

-La citation : Lorsque le segment guillemeté est compris comme étant un discours produit par une autre instance énonciative (discours direct, indirect ou formes mixtes du type : *selon X, « ... »*).

-La dénomination : Quand ils servent à introduire une étiquette dénominative (un concept, un terme nouveau, un titre d'ouvrage). Le segment peut être introduit par des locutions comme *intitulé* ou *ce qu'on appelle*.

-La modalisation : Quand ils signalent que l'auteur se distancie de l'usage d'un terme en refusant de le prendre pleinement à sa charge.

-L'autonymie : Lorsque les guillemets n'introduisent le signe linguistique que pour lui-même, le signe perdant ici sa fonction référentielle immédiate.

Ces différentes valeurs ne sont pas mutuellement exclusives et peuvent se combiner en discours.

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

1.3. Les guillemets comme marqueurs d'hétérogénéité énonciative

Comme le rappelle Amal Bechir[4] les guillemets, outre d'être un signe de ponctuation, sont une marque d'hétérogénéité énonciative qui peut modaliser un fragment mis sous leur portée. Ils font ainsi entendre, outre la voix du locuteur-énonciateur, celle d'un ou de plusieurs autres énonciateurs.

S'appuyant sur le concept de dialogisme développé par Mikhaïl Bakhtine et sur les théories psychanalytiques de Jacques Lacan concernant la relation du sujet au langage, Jacqueline Authier-Revuz distingue deux grands régimes au sein de l'hétérogénéité énonciative : **l'hétérogénéité constitutive** et **l'hétérogénéité montrée**.

Ces deux notions renvoient à des réalités distinctes du langage : la première touche à la fabrication profonde du discours, tandis que la seconde relève de la mise en scène de cette fabrication. Comme le résume l'autrice :« Hétérogénéité constitutive du discours et hétérogénéité montrée dans le discours représentent deux ordres de réalité différents : celui des processus réels de constitution d'un discours et celui des processus non moins réels, de représentation dans un discours, de sa constitution. » *(Authier-Revuz, 1984 : 106)*

1.3.1. L'hétérogénéité montrée

Elle correspond aux situations où la voix de l'autre est explicitement signalée dans le texte. L'énonciateur utilise des marques claires et univoques pour délimiter cette altérité.

l'hétérogénéité montrée se manifeste dans le discours à travers des marques univoques de la présence de l'autre : discours direct, guillemets, italiques, ainsi que les incises de glose (ex. : « comme dit l'autre »).

1.3.2. L'hétérogénéité constitutive

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

À l'inverse, ce régime désigne les formes où la parole de l'autre est intégrée de façon invisible, sans démarcation explicite. C'est l'altérité qui traverse le discours à l'insu de l'énonciateur ou de manière diffuse.

- **Exemples :** Le discours indirect libre, l'allusion ou l'ironie.

1.3.3. La triade des statuts du signe linguistique

Il faut préciser que dans le cadre de l'approche énonciative, le signe linguistique acquiert trois statuts différents ; ordinaire, autonyme, avec modalisation autonymique (Authier Revuz, 1992 : 41) :

-Le signe ordinaire (en usage) : C'est l'utilisation standard de la langue. Le signe possède une structure sémiotique simple qui associe un signifiant à un signifié pour désigner directement un élément de la réalité.

-Le signe autonyme (en mention) : Ici, la structure devient complexe car le mot ne renvoie plus à une réalité extérieure, mais à lui-même. C'est le métalangage, typique des définitions de dictionnaires ou des exemples grammaticaux (ex. : *« Chat est un nom de quatre lettres »*).

-Le signe avec modalisation autonymique : Ce statut hybride combine simultanément l'usage et la mention. L'énonciateur utilise un mot pour désigner une chose tout en opérant un retour réflexif sur le choix de ce mot précis, au nom.

1.4. L'interprétation des guillemets

Les guillemets s'emploient généralement pour encadrer une citation, mais ils servent aussi à bloquer une éventuelle interprétation littérale de l'élément qu'ils entourent en signalant

que l'élément guillemeté « ne va pas de soi ».Pour Authier guillemeter un élément, c'est comme causer un creux interprétatif à combler par le lecteur.

« L'usage des guillemets consiste à dire un élément et à signaler, seulement, à son sujet, qu'on est en train de le dire […] Par rapport à la simple énonciation du signe standard, ce qu'ajoute sa représentation par le moyen de ce signal, c'est une sorte de manque, de creux à combler interprétativement, un "appel de glose" si l'on veut. […] En fin de compte, il s'agit d'un signe non ambigu, à valeur générale – celle d'une pure opacification – associé en discours à un ensemble non fini d'interprétations. » (Authier-Revuz, 1995 : 137)

Pour Greta Komur[5] interpréter des guillemets nécessite à examiner la situation d'énonciation et le genre discursif dans lequel ils se trouvent employés. L'auteur distingue deux fonctionnements des guillemets qui renvoient aux contextes sémantico-syntaxiques différents.

Le premier consiste à confirmer sur le plan typographique le statut autonyme d'un fragment qui, en règle générale, est déjà marqué par la construction syntaxique, comme dans l'exemple suivant :

> **« D'importantes coupes des volumes de production mondiale de pétrole ont été décidées d'une manière « volontaire » et « souveraine » par l'Algérie, l'Irak, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Oman et le Koweït, ainsi que la Russie... »**
>
> **Abdelkrim Zerzouri, *Le Quotidien d'Oran*, mardi 04 avril 2023.**

Les guillemets deviennent dès lors un signe de « modalisation autonymique » dans des cas où l'énonciateur

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

souhaite ajouter un commentaire, une « boucle réflexive » sur le dire dont l'objet est l'acte d'énonciation en train de se faire.

1.5. Guillemets et polyphonie

En bloquant l'interprétation littérale, les guillemets créent une polyphonie. Ils introduisent une autre voix dans la phrase sans forcément nommer à qui elle appartient : c'est le « discours rapporté masqué ».

À l'instar de J. Bres et B. Vérine (2002), on peut considérer que la citation n'est qu'une des formes les plus manifestes de la polyphonie et que cette dernière renvoie plus fondamentalement à toute forme de dédoublement énonciatif. Reprenons l'exemple d'Abdelkrim Zerzouri : par la mise entre guillemets des deux mots « volontaire » et « souveraine », l'auteur fait entendre la voix des instances officielles qui ont déclaré la réduction de la production, tout en manifestant une distance critique. C'est une forme d'ironie : le point de vue de l'auteur et celui des décideurs politiques se superposent dans les mêmes mots.

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

2. Analyse discursive du corpus

2.1. Constitution du corpus

Notre corpus est constitué de trois articles d'opinion d de la presse écrite algérienne d'expression française qui représentent deux genres majeurs, la chronique satirique et le billet d'opinion. Les articles sélectionnés s'étendant sur une période allant de 2021 à 2025 afin d'observer les récurrences et les variations dans l'usage des guillemets qui oscillent entre modalisation autonymique (le mot est pris comme objet d'étude, mis à distance) et polyphonie (l'introduction de la voix de l'autre). Il s'agit des articles suivants :

-Article1 : « Pousse avec eux ! » (Chronique 1), Hakim Laâlam, Le Soir d'Algérie, 28 juillet 2025.

-Article2 : « Ti conné pas le Boussaâdi, M'dame Lenoir ? » (Chronique 2), Hakim Laâlam, Le Soir d'Algérie, 12 août 2025.

-Article 3 : « Reconnaissance de génocides : Allemagne 1 - France 0 » (Billet), Belkacem Ahcene Djaballah, Le Quotidien d'Oran, 5 juin 2021.

Pour cette étude nous avons opté pour croiser l'analyse du discours d'inspiration énonciative et la sociolinguistique des contacts de langues. Le traitement des données s'appuie sur deux ancrages théoriques **fondamentaux :**

-Le concept de modalisation autonymique développé par Jacqueline Authier-Revuz (1995, 2003). Cet outil linguistique servira à étudier les formes de "non-coïncidence du dire", c'est-à-dire les moments où le journaliste utilise un mot tout en signifiant au lecteur : « Je traduis, j'emprunte, ou je refuse de prendre ce terme à mon compte ».

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

-La théorie de la polyphonie énonciative (Bakhtine, 1970 ; Ducrot, 1984), qui nous permettra d'analyser comment le scripteur fait cohabiter une multiplicité de voix (énonciateurs) dans son propre texte, souvent pour en subvertir la portée idéologique.

2.2. Grille d'analyse1 : La modalisation autonymique dans « Mois de septembre » de Hakim Laâlam

Segment guillemeté	Origine du mot	Discursivement sert à	Effet de modalisation
« m'sirfa »	Du dialectal algérien (pourboire)	Se démarquer culturellement et et se distancier linguistiquement	Le mot est à la fois utilisé pour sa justesse populaire et commenté en tant qu'emprunt.
« fel'brouda »	Expression de l'arabe algérien (la fraîcheur du soir).	Ancrage de l'ambiance locale et populaire	Autonymie socio-pragmatique : crée une connivence culturelle immédiate avec le lecteur.
« Le Soir d'Algérie, bien sûr ! »	Formule chorale énoncée par le groupe d'amis	Emphase	Citation emphatique suggérant une connivence idéologique et une ironie collective.
« bombarder le mois de	Métaphore de personnification	Personnification ironique du	Critique polyphonique

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

septembre »	face à la météo.	temps comme cible	de la brutalité du réel à travers l'absurdité de l'expression.

L'analyse de la chronique de Hakim Laâlam, intitulée « Mois de septembre », montre que le chroniqueur utilise stratégiquement la modalisation autonymique pour renforcer sa satire journalistique.. Dans ce texte, Hakim Laâlam raconte une anecdote comique pendant une canicule, où un groupe d'amis interagit dans un café. En parallèle, une allusion à l'actualité géopolitique (la question de la reconnaissance de l'État palestinien) introduit une critique implicite. La modalisation autonymique intervient ici pour enrichir le discours de plusieurs niveaux de lecture :

a- La mise à distance

En encadrant certains termes par des guillemets, le chroniqueur montre qu'il n'assume pas totalement le mot. Dans une scène de café, cela permet de souligner le contraste entre un langage diplomatique sérieux (comme la "reconnaissance", l'"État") et la réalité de lieu qui étouffe sous la chaleur. Le mot devient un objet d'amusement.

b- S'opposer à cliché linguistique et médiatique

En reprenant les formules figées de la scène politique pour les insérer au milieu d'une anecdote comique, il en dénonce le vide ou l'inadaptation face au quotidien des gens.

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

2.3. Grille d'analyse2 : La modalisation et la polyphonie comme arme polémique : le cas « GÉNOCIDE »

Expression guillemetée	Modalisation Autonymique (Authier-Revuz)	Théorie de la Polyphonie (Ducrot / Bakhtine	Fonction Pragmatique
« Prenons l'exemple de l'Algérie... »	Hétérogénéité énonciative : Discours rapporté direct. Le mot est traité comme un échantillon textuel de l'autre.	Disjonction énonciative : Le Locuteur (Laâlam) montre la voix de l'Énonciateur (Lenoir) sans y adhérer.	Se distancier du discours de l'autre en le transformant en objet dérisoire
« Degdoug »	Hétérogénéité de code : Rupture linguistique (arabe dialectal dans un texte français).	Dialogisme interne (Discours hybride) : Coprésence de la voix journalistique et de la voix	Connivence : Crée un clin d'œil avec le lecteur algérien et désamorce l'anxiété du cliché par l'argot.
« l'année »	Spécificité sémantique : Le mot français est détourné vers un sens culturel et contextuel précis.	Voix de la Doxa : Écho du discours économique et des habitudes du consommateur algérien.	Rupture de cadrage : Remplace le registre du "terrorisme" par celui, absurde et pragmatique, du "business auto".
« boussaâdi »	Boucle autonymique	Choc des voix culturelles : La	Clôture ironique : Scelle

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

	pure : Le mot est mis entre guillemets pour être désigné, questionné et défini.	voix du sachant (le chroniqueur) face à la voix de l'ignorant (la cible	l'incompréhension mutuelle et renvoie l'adversaire à ses approximations

L'analyse d'un autre segment du corpus du même journaliste illustre un usage radicalement différent de la modalisation, où le signe typographique sert à dénoncer une censure politique et sémantique où Les guillemets agissent ici comme une mise en garde, ils invitent le lecteur à interrompre sa lecture afin d'explorer ce qui est suggéré ou tacitement exprimé par le terme placé entre guillemets.

Selon la théorie de la modalisation autonymique d'Authier-Revuz, ces guillemets signalent une non-coïncidence du dire, permettant à l'auteur de marquer une distance critique avec la citation ou d'indiquer des emprunts lexicaux.
Sur le plan de la polyphonie selon Ducrot et Bakhtine, le texte fait coexister plusieurs voix distinctes, créant un dialogue conflictuel entre le discours politique français et la réalité populaire algérienne.

Les termes spécifiques comme « Degdoug », « l'année » ou « boussaâdi » fonctionnent ainsi comme des marqueurs de connivence culturelle qui désamorcent la charge anxiogène des préjugés.

Laâlam utilise les guillemets pour interroger l'interdiction ou le contournement de certains termes dans le débat public international entourant le conflit israélo-palestinien. En mettant en scène des alternatives imposées ou des euphémismes, il crée

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

un effet de choc. Ces guillemets ne marquent pas une adhésion, mais une ironie corrosive visant à mettre à nu les contradictions du discours politique dominant. À travers ces ruptures énonciatives, le chroniqueur construit un éthos de journaliste militant, transformant la ponctuation en un outil de résistance sémantique. Les guillemets ici fonctionnent comme un signal d'alerte, qui incite le lecteur à suspendre sa lecture pour interroger l'implicite et le non-dit véhiculé par le mot guillemeté.

2.2.3. Grille d'analyse3 : la mémoire coloniale chez Belkacem Ahcene Djaballah

Valeur des	Expressions guillemetées	Fonction / Effet recherché par l'auteur
1. La citation factuelle et officielle	« un génocide », « atrocités », « accord », « geste de reconnaissance... », « reconstruction et le développement », « demande légale d'indemnisation », « reconnaît » / « pas été complice », « excuses » / « pardon », « graves erreurs » / « une forme d'aveuglement », « responsabilités lourdes et	**Crédibilité et rigueur :** L'auteur s'appuie sur les mots exacts des acteurs politiques (Maas, Macron, Sarkozy, Tebboune) et des rapports officiels (Rapport Duclert) pour fonder son argumentation sur des preuves indiscutables.

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

	accablantes », « mémoire apaisée, reconnue ».	
2. La mise à distance ironique et critique	« faire le don de nous pardonner », « massacres » (dans le discours officiel restreint), « rentables », « moins rancuniers », « mitterrandiennes », « monstres	Arme politique et polémique **:** L'auteur utilise les guillemets (souvent renforcés par le terme *sic*) pour contester le sens des mots et dénoncer le cynisme ou l'hypocrisie des dirigeants face à l'histoire.
3. La désignation de réalités historiques	« Shéol », « témoin passif (bien armé, in situ) », « pieds-noirs », « harkis »	Précision contextuelle **:** Ici, les guillemets isolent des catégories de population spécifiques ou des concepts mémoriels précis pour en stabiliser le sens sociologique.

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

Ce second volt du corpus s'intéresse à une chronique de politique internationale rédigée par Belkacem Ahcene Djaballah dans Le Quotidien d'Oran. L'auteur y propose une analyse comparative de la gestion de la mémoire coloniale par l'Allemagne et la France. Le titre « Allemagne 1 - France 0 » résume sa thèse : l'Allemagne a su qualifier ses crimes en Namibie de « génocide », tandis que la France s'enferme dans des concessions sémantiques minimales face à son passé en Algérie.

3.2. Commentaire sémantico-discursif

Le tableau ci-dessus met en lumière l'usage polymorphe des guillemets par le chroniqueur Belkacem Ahcene Djaballah. En premier lieu, le recours massif aux citations factuelles et officielles (première catégorie) sert de bouclier d'objectivité. Cette rigueur documentaire donne du poids à son réquisitoire.

En second lieu, la bascule vers la mise à distance ironique (deuxième catégorie) transforme l'article informatif en une tribune politique incisive. Les guillemets y fonctionnent comme des pinces de manipulation sémantique : l'auteur isole les mots de la classe politique française (comme le « don » de pardonner ou les rodomontades « mitterrandiennes ») pour en souligner l'inachèvement. Associés au terme *sic*, ils traduisent le refus d'adhérer au récit officiel français et pointent du doigt une forme d'hypocrisie post-coloniale.

Enfin, les termes historiques et sociologiques (« pieds-noirs », « harkis ») permettent de circonscrire précisément les traumatismes de la guerre d'Algérie, rappelant que derrière les débats sémantiques se cachent des réalités humaines et des fractures mémorielles non refermées. Ces guillemets agissent comme le miroir d'une frustration algérienne persistante face aux faux-fuyants d'une diplomatie française perçue comme prisonnière de formules rhétoriques restrictives.

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

Conclusion

L'étude des guillemets dans la presse algérienne d'expression française révèle la profondeur insoupçonnée de ce marqueur graphique. Comme le soulignait Nina Catach, ces signes sont des « idéogrammes » porteurs de sens qui dépassent la simple structuration syntaxique. Qu'il s'agisse de créer un lien culturel par l'emploi d'un terme dialectal, de dénoncer un fait, ou de briser un tabou politique par l'usage ironique d'une expression, les guillemets bloquent l'interprétation littérale pour forcer le lecteur à une activité de décodage intense.

Ils permettent au journaliste de naviguer entre l'usage et la mention, créant un espace de liberté où le langage devient à la fois l'outil et l'objet de la critique sociale et politique. En recourant à la modalisation autonymique, le chroniqueur cultive un discours polyphonique : il se distancie, ironise, parodie ou récuse, offrant au lecteur un « appel de glose » où s'investit le sens critique du discours journalistique d'opinion.

Références

1. Ouvrages théoriques et articles scientifiques

- **AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1995).** *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.
- **AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1998).** « Ces mots qui ne vont pas de soi : Les guillemets de modalisation autonymique », *in* DEFAYS, Jean-Marc, ROSIER, Laurence et TILKIN, Françoise (dir.), *Le signe de ponctuation*, Liège : Presses Universitaires de Liège, pp. 91-104.
- **BAKHTINE, Mikhaïl (1978).** *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard.
- **BRES, Jacques et VÉRINE, Bertrand (2002).** « Le fait dialogique : d'une syntaxe dialogique à une sémantique dialogique », *in Dialogisme, polyphonie : approches*

énonciatives, Actes du colloque de Cerisy, Bruxelles : Duculot.

- **CATACH, Nina (1980).** « La ponctuation », *Langue française*, vol. 45, n° 1, pp. 16-27.
- CATACH, Nina (1994). *La Ponctuation*. Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? ».
- GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André (2007). *Le Bon Usage : grammaire française*. 14e édition. Bruxelles : De Boeck Duculot.
- Greta Komur Université de Haute-Alsace, Mulhouse,Francegreta.komur@orange.fr
- Amal BECHIR.Université Paul-Valéry Montpellier 3 et Alger 2 / France, Algérie amal.bechir@etu.univ-montp3.fr

- GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André. Le Bon Usage : grammaire française. 14e édition. Bruxelles : De Boeck Duculot, 2007, p. 121, § 116.

2. Corpus d'étude (Articles de presse analysés)

- AHCENE DJABALLAH, Belkacem. « Allemagne 1 - France 0 », Le Quotidien d'Oran Le samedi 05 juin 2021
- LAÂLAM, Hakim. « Mois de septembre », Le Soir d'Algérie le 28 juillet 2025,
- ZERZOURI, Abdelkrim. « L'argent sale vomi ? », Le Quotidien d'Oran, mardi 04 avril 2023

[1] GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André. *Le Bon Usage : grammaire française*. 14e édition. Bruxelles : De Boeck Duculot, 2007, p. 121, § 116.

[2] 29 N, CATACH, « La ponctuation », Histoire et Système, Paris, PUF, N° 45, 1999, p 16 -27. (En ligne), disponible sur : http://www.presse.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr

[2]Catach N. (1994), La Ponctuation, Paris : PUF, coll. « Que sais-je ? »

[3] Cet article a été initialement publié dans le volume collectif *Le signe de ponctuation* (édité par Defays, Rosier et Tilkin, aux éditions de l'Université de Liège).

ISSN: 1112-9336
P 697 - 715

[4] Amal BECHIR.Université Paul-Valéry Montpellier 3 et Alger 2 / France, Algérie amal.bechir@etu.univ-montp3.fr
[5] Greta Komur Université de Haute-Alsace, Mulhouse,Francegreta.komur@orange.fr